

BULLETIN D'ENGAGEMENT À LA CERTIFICATION PEFC

Cadre réservé à PEFC Territoires



Promouvoir
la gestion durable
de la forêt

N° participant : 10-21-...../.....

Date réception dossier :

Numéro de facture :

IDENTITE DU PROPRIETAIRE

Je, soussigné(e)* : ☐ M. ☐ Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Mobile :

Courriel :

Agissant en tant que* :

☐ Propriétaire

☐ Indivision

☐ Représentant légal de la personne morale

Raison Sociale :

Adresse :

GESTION DE LA FORÊT*

☐ réalisée en direct par le propriétaire

☐ confiée à un tiers :

Nom - Prénom :

Raison Sociale :

Téléphone : Mobile :

Courriel :



Je m'engage POUR 5 ANS et POUR L'ENSEMBLE DE MES FORETS sur la région, à :

ENGAGEMENTS

- **Respecter** et faire respecter à toute personne intervenant dans ma forêt, les règles de gestion forestière durable en vigueur (PEFC/FR ST 1003-1:2016), ci-jointes ou consultables sur www.pefc-france.org et disponibles sur simple demande auprès de PEFC Territoires Bourgogne - Franche-Comté.
- **Accepter** les visites de contrôle en forêt par PEFC Territoires BFC et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que je conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1:2016) en vigueur.
- **Accepter** le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1:2016) sur lesquelles je me suis engagé pourront être modifiées. Une fois informé de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de résilier mon adhésion par courrier adressé à PEFC Territoires BFC.
- **Mettre en place** les actions correctives qui me seront demandées par PEFC Territoires BFC en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.
- **Accepter** que ma participation au système PEFC soit rendue publique.
- **En cas de modification de ma surface** (achat/vente, donation,...) informer PEFC Territoires BFC dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires. Informer le nouveau propriétaire de ma certification PEFC et l'inviter à prendre contact avec PEFC Territoires BFC.
- S'il me manque un document, j'autorise PEFC Territoires BFC à solliciter les services administratifs concernés dans le but d'obtenir une copie

Tous les 5 ans, PEFC Territoires BFC me demandera de prolonger mon engagement en m'acquittant de la contribution financière et en mettant à jour les informations me concernant via un bulletin de renouvellement. Je pourrai me désengager à tout moment par simple lettre. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué et je ne pourrai me réengager à PEFC Territoires BFC avant un délai fixé par ce dernier.

*cochez la ou les cases correspondantes

> INFORMATIONS RELATIVES À MA FORÊT

J'atteste par la présente que les parcelles désignées ci-dessous sont bien des parcelles forestières et qu'elles m'appartiennent.

DEPARTEMENT	COMMUNE	Références cadastrales (Section et N° de parcelle)	SURFACE (ha)
SURFACE TOTALE DE LA FORÊT			 ha a
Si tableau insuffisant, fournir un tableau en annexe			

> JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES À FOURNIR*

- ☐ Pour les fractions de forêt d'une superficie inférieure ou égale à 10 hectares d'un seul tenant, je fournis :
- > une copie de l'extrait de matrice cadastrale de l'ensemble de mes parcelles forestières ne datant pas plus de deux ans. Merci de bien vouloir la dater et la signer (pour confirmer mon titre de propriété)
 - > ou une copie du titre de propriété listant l'ensemble de mes parcelles forestières.
- ☐ Pour les fractions de forêt d'une superficie supérieure à 10 hectares d'un seul tenant, je dois disposer d'un document de gestion durable. Je fournis la copie des agréments qui me concernent :
- > Plan(s) Simple(s) de Gestion (PSG)
 - > Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS avec programme de coupes et travaux)
 - > Confirmation d'adhésion à un Règlement Type de Gestion (RTG)
 - > Aménagement pour les forêts publiques (arrêté Préfectoral d'aménagement ou délibération d'approbation de l'aménagement avec copie de la page de garde et relevé du parcellaire cadastrale)
- ☐ En cas de personne morale (GF, collectivité, etc.), usufruit, nue-propriété ou indivision, je fournis un document attestant de ma capacité à demander l'engagement dans la certification PEFC (mandat, pouvoir, délibération du conseil municipal,...)

> CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR 5 ANNÉES*

	Tarif à l'ha (A)	Surface en ha (B)	Total (C=A x B)
Contribution pour 5 ans	1 €		
Contribution forfaitaire pour 5 ans			+75 €

- ☐ Je joins un chèque à l'ordre de PEFC Territoires BFC
- ☐ J'effectue un virement (un RIB me sera transmis par PEFC Territoires BFC)

Dans tous les cas, une facture vous sera transmise.

TOTAL à payer
pour 5 ans

€

Je reconnais par la présente, respecter les engagements PEFC et qu'en cas de fausse déclaration volontaire, je m'expose à ce que PEFC engage des poursuites auprès des tribunaux compétents.

Fait à :

Le :

Signature :

Document à retourner, complété et signé, à :

PEFC Territoires BFC

Maison de la Forêt et du Bois

20 rue François VILLON

25041 BESANCON CEDEX

Tél : 06 16 30 89 11

E-mail : contact@pefc-bfc.fr

*cochez la ou les cases correspondantes